

Termes de référence du comité de haute performance (CHP) de Cyclisme Canada

Mandat

Le comité de haute performance (CHP) contribue à l'élaboration et à la révision de la politique relative aux programmes de haute performance. Le comité conseille le directeur de la haute performance (DHP) sur les questions pour lesquelles les membres demandent des dérogations aux politiques respectives.

Responsabilités

Le CHP conseille le DHP et (ou) les entraîneurs nationaux dans les domaines suivants :

- la sélection des équipes nationales pour les championnats du monde et les grands Jeux;
- les critères de sélection pour les grands Jeux et les championnats du monde;
- les critères du Programme d'aide aux athlètes;
- les questions disciplinaires dans le cadre des programmes de haute performance;
- les autres questions de sélection et de politique de haute performance par le biais de sous-comités consultatifs spécifiques à la discipline concernée;

Il existe cinq sous-comités consultatifs (un pour la route, un pour la piste, un pour le vélo de montagne, un pour le paracyclisme et un pour le BMX), chacun composé de deux membres du CHP. Ces groupes seront nommés parmi les membres du CHP, par le président et le DHP, en tenant dûment compte de l'équilibre entre les sexes et les régions.

Autorité

Le CHP est habilité à :

- ratifier les décisions dans son domaine de compétence et exiger une justification supplémentaire ou une révision de la décision si elle estime que le décideur :
 - a) a pris une décision pour laquelle il n'a pas l'autorité ou la compétence prévue dans les documents constitutifs;
 - b) n'a pas suivi les procédures prévues dans les règlements administratifs de CC ou dans les politiques approuvées de CC;
 - c) a pris une décision qui a été influencée par un parti pris, où le parti pris est défini comme un manque de neutralité à un point tel que le décideur n'est pas en mesure de prendre en compte d'autres points de vue ou que sa décision a été influencée par des facteurs sans rapport avec le fond ou les mérites de la décision;
 - d) n'a pas tenu compte d'informations pertinentes ou a tenu compte d'informations non pertinentes pour prendre la décision;
 - e) a exercé son pouvoir discrétionnaire dans un but inapproprié; et (ou)
 - f) a pris une décision grossièrement déraisonnable.
- de temps en temps, inviter à ses réunions toute autre personne qu'il juge susceptible de contribuer aux travaux du comité;
- programmer des réunions et toute autre activité pour faciliter la prise de décision;
- suspendre des membres et des groupes pour des raisons disciplinaires liées à la conduite personnelle dans des compétitions nationales ou internationales, et conformément au *Code de conduite* de CC et aux règles pertinentes de la compétition.

Imputabilité

Le CHP est imputable, vis-à-vis du DHP et du chef de la direction, de l'exécution de ses responsabilités de manière à contribuer à la réalisation des objectifs de haute performance définis dans le plan stratégique, conformément aux valeurs et aux politiques de l'organisation.

Matrice des compétences des membres du comité de haute performance (CHP) de Cyclisme Canada, et barème de notation

Domaine de compétence	
1	Entraîner des athlètes d'élite <ul style="list-style-type: none"> • Athlètes professionnels de cyclisme sur route (Pro continental ou supérieur); athlètes professionnels de vélo de montagne (athlètes de la Coupe du monde élite) • Cyclisme olympique aux championnats du monde et/ou aux grands Jeux • Paracyclisme aux championnats du monde et/ou aux grands Jeux
2	Entraîner des athlètes en développement <ul style="list-style-type: none"> • Athlètes de programmes de développement jusqu'au niveau international (junior et/ou moins de 23 ans) • Athlètes de programmes des équipes provinciales • Athlètes de programmes de base
3	Avoir participé à des championnats du monde et/ou à des Jeux majeurs <ul style="list-style-type: none"> • En tant qu'athlète professionnel • En tant qu'athlète olympique • En tant qu'athlète paralympique
4	Gestion du programme <ul style="list-style-type: none"> • Budgétisation • Élaboration des politiques • Gestion de l'arbitrage et des appels
5	Cyclisme de vitesse et puissance <ul style="list-style-type: none"> • Avoir participé, entraîné et/ou dirigé au niveau de l'élite, au niveau international (équipes/athlètes professionnels, équipes aux championnats du monde ou aux grands Jeux) <ul style="list-style-type: none"> ○ BMX et sprint sur piste
6	Cyclisme d'endurance : <ul style="list-style-type: none"> • Avoir participé, entraîné et/ou dirigé au niveau de l'élite, ou au niveau international (équipes/athlètes professionnels, équipes aux championnats du monde ou aux grands Jeux) • Vélo de montagne, route et endurance de piste
7	Diversité et inclusion dans le sport <ul style="list-style-type: none"> • Équité entre les sexes • LGBTQ • Peuples autochtones
8	Sciences du sport et médecine du sport <ul style="list-style-type: none"> • Physiologie • Psychologie • Force et conditionnement physique • Nutrition • Analyse des données

Chaque membre de comité doit être évalué par rapport aux catégories ci-dessus en utilisant l'échelle ci-dessous, l'objectif étant d'avoir au moins un membre de comité ayant un score de 4, et un score total minimum de 9 points pour les 3 meilleurs membres du comité dans chaque catégorie.

BARÈME :

0 - Aucune expérience directe

1 - Expérience/compréhension superficielle

2 - Expérience/compréhension générale

3 - Expérience indirecte /compréhension étendue

4 - Expérience personnelle antérieure à un niveau élevé

5 - Expérience personnelle actuelle à un niveau élevé

Termes de référence du comité des officiels (CO) de Cyclisme Canada

Mandat

Le comité des officiels (CO) conseille et soutient le chef du développement et des opérations dans l'élaboration et la révision de la politique et des règlements relatifs au développement, à l'évaluation et à l'affectation des officiels.

Responsabilités

1. Ratifier le processus d'affectation pour les événements nationaux et internationaux au Canada.
2. Planifier pour le recrutement et le développement continu des officiels.
3. Élaborer, examiner et mettre en œuvre des programmes de certification des officiels.
4. Superviser l'évaluation des officiels au niveau national.
5. Identifier et développer les possibilités de développement professionnel des commissaires.
6. Recommander des officiels canadiens pour suivre les cours de l'UCI et de CNÉ.
7. Assurer l'application du règlement CC/UCI par les officiels lors des événements canadiens.
8. Examiner les modifications des règles de l'UCI et élaborer et mettre en œuvre les modifications appropriées des règles nationales.
9. Recevoir et diffuser les modifications apportées par les provinces aux règles nationales.
10. Développer des outils efficaces pour communiquer avec les officiels.
11. Administrer les affaires disciplinaires concernant les officiels canadiens.

Autorité

- Ratifier les décisions dans son domaine de compétence et exiger une justification ou une révision supplémentaire de la décision si elle détermine que des politiques ou des procédures n'ont pas été suivies dans le cadre du processus décisionnel.
- Élaborer des lignes directrices et des procédures de programme relatives au développement, à l'affectation et à l'évaluation des officiels.
- Former des sous-comités consultatifs pour travailler sur des aspects spécifiques de son mandat.
- De temps en temps, inviter à ses réunions toute autre personne qu'il juge susceptible de contribuer aux travaux du comité.
- Programmer des réunions et toute autre activité pour faciliter la prise de décision.
- Peut demander et examiner des propositions pour réaliser des projets spécifiques.
- Suspendre les officiels pour des raisons disciplinaires liées à leur conduite personnelle.

Imputabilité

Le CO est imputable, vis-à-vis du chef du développement et des opérations (CDO) et du chef de la direction, de l'exécution de ses responsabilités d'une manière qui contribue à la réalisation des objectifs fixés dans le plan stratégique et qui est conforme aux valeurs et aux politiques de l'organisation.

Matrice des compétences des membres du comité des officiels (CO) de Cyclisme Canada, et barème de notation

Domaine de compétence	
1	Commissaires internationaux <ul style="list-style-type: none"> Actifs en tant que commissaires internationaux (au niveau international) Actifs en tant que commissaires internationaux (au niveau national)
2	CEN et commissaires nationaux <ul style="list-style-type: none"> Actifs en tant que commissaires nationaux élite (CNÉ) (au niveau international) Actifs en tant que commissaires nationaux élite (CNÉ) (au niveau national) Actifs en tant que commissaires nationaux
3	Développement du sport <ul style="list-style-type: none"> Comprend le rôle des commissaires dans le développement des athlètes Comprend le système sportif canadien Comprend le système de compétition en cyclisme
4	Administration du sport <ul style="list-style-type: none"> Établissement de budgets Élaboration des politiques Développement d'outils pour soutenir le mandat de la commission
5	Formation de commissaires (niveau international) <ul style="list-style-type: none"> Actif en tant qu'instructeur /évaluateur international Actif en tant qu'instructeur / évaluateur de CNÉ Capable d'élaborer des plans de formation et de développement des commissaires
6	Formation de commissaires (niveau national / provincial) <ul style="list-style-type: none"> Actif en tant qu'instructeur/évaluateur national Actif en tant qu'instructeur/évaluateur provincial Capable d'élaborer des plans de formation et de développement des commissaires
7	Diversité <ul style="list-style-type: none"> Hommes / Femmes Représentation de la diversité Représentation géographique
8	Représentation du sport <ul style="list-style-type: none"> BMX (Course / Style libre) CX Cyclisme pour tous Esports VM (XCO / DH / Enduro) Route (Para) Piste (Para)

Chaque membre du comité doit être évalué par rapport aux catégories ci-dessus en utilisant le barème suivant :

Notation :

0 - Aucune expérience directe

1 - Expérience / compréhension superficielle

2 - Expérience / compréhension générale

3 - Expérience / compréhension approfondie

4 - Expérience personnelle antérieure à un niveau élevé

5 - Expérience personnelle actuelle à un niveau élevé

Termes de référence du comité des événements (CÉ)

Mandat

Le comité des événements (CÉ) contribue à l'élaboration et à la révision de la politique relative à la gestion du calendrier national. Il conseille le personnel sur l'élaboration et l'approbation du calendrier national en accord avec la vision d'optimiser le développement des athlètes et d'offrir des événements de qualité à nos membres.

Responsabilités

Le CE conseille le chef du développement et des opérations (CDO) dans les domaines suivants :

1. Établir une procédure d'appel d'offres pour les championnats nationaux, les séries nationales et autres événements majeurs de l'UCI au Canada.
2. Établir un calendrier national annuel qui comprend les championnats nationaux, les séries nationales et d'autres événements majeurs de l'UCI au Canada.
3. Attribuer les événements conformément à la politique de l'organisation, aux directives de fonctionnement et aux exigences en matière de soumission.
4. S'assurer que les événements sanctionnés par CC et l'UCI répondent aux normes de l'UCI et (ou) de CC.
5. Soutenir le développement des organisateurs d'événements actuels et nouveaux.
6. Superviser la planification et l'inclusion de nouveaux événements et de nouvelles disciplines.
7. Fournir des lignes directrices aux organisateurs de championnats nationaux, de séries nationales et d'autres événements du calendrier national.
8. Fournir des lignes directrices aux associations provinciales et territoriales en ce qui concerne les championnats provinciaux et les événements provinciaux.

Autorité

La CÉ a le pouvoir de :

- ratifier le calendrier national tel que proposé par le personnel, et exiger une justification supplémentaire ou une révision de la décision;
- élaborer des lignes directrices et des procédures de programme relatives à la soumission, à l'attribution et à l'évaluation des événements du calendrier national;
- former des sous-comités consultatifs pour travailler sur des aspects spécifiques de son mandat;
- de temps en temps, inviter à ses réunions toute autre personne qu'il juge susceptible de contribuer aux travaux du comité;
- programmer des réunions et toute autre activité pour faciliter la prise de décision;
- demander et examiner des propositions pour réaliser des projets spécifiques.

Imputabilité

Le CÉ est imputable vis-à-vis du chef du développement et des opérations (CDO) de l'exécution de ses responsabilités d'une manière qui contribue à la réalisation des objectifs fixés dans le plan stratégique et qui est conforme aux valeurs et aux politiques de l'organisation.

Matrice des compétences du comité des événements (CÉ) de Cyclisme Canada, et barème de notation

Domaine de compétence	
1	Organisation et planification d'événements <ul style="list-style-type: none"> Organisateur actif d'événements cyclistes Organisateur actif d'événements à grande échelle A soutenu la planification ou la mise en oeuvre d'événements A soutenu le développement de dossiers de candidature pour les grands événements cyclistes
2	Promotion et marketing de l'événement <ul style="list-style-type: none"> Active dans le domaine de la promotion et du marketing du sport Comprend la notion d'activation des marques A de l'expérience de la négociation avec des partenaires et (ou) commanditaires
3	Développement du sport <ul style="list-style-type: none"> Comprend le rôle des événements dans le développement des athlètes Comprend le système sportif canadien Comprend le système de compétition en cyclisme
4	Administration du sport <ul style="list-style-type: none"> Élaboration de budgets Élaboration des politiques Développement d'outils pour soutenir le mandat de la commission
5	Satisfaction des clients / Satisfaction des membres <ul style="list-style-type: none"> Expérience en matière de service à la clientèle
6	Participer / assister à des épreuves cyclistes <ul style="list-style-type: none"> A participé à des événements cyclistes nationaux / internationaux A assisté à des événements cyclistes nationaux / internationaux A participé / assisté à d'autres événements sportifs majeurs
7	Diversité <ul style="list-style-type: none"> Hommes / Femmes Représentation de la diversité Représentation géographique
8	Représentation du sport <ul style="list-style-type: none"> BMX (Course / Style libre) CX Cyclisme pour tous Esports VM (XCO / DH / Enduro) Route (Para) Piste (Para)

Chaque membre du comité doit être évalué par rapport aux catégories ci-dessus en utilisant le barème suivant :

Notation :

0 - Aucune expérience directe

1 - Expérience / compréhension superficielle

2 - Expérience / compréhension générale

3 - Expérience / compréhension approfondie

4 - Expérience personnelle antérieure à un niveau élevé

5 - Expérience personnelle actuelle à un niveau élevé